



Un secteur de la pêche fragilisé par la baisse de la ressource halieutique et le mode de gouvernance de la politique européenne des quotas

La pêche compte, au même titre que l'agriculture, parmi les activités les plus anciennes qui ont été développées en Vendée. Bien que son poids se soit sensiblement réduit durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la filière représente toujours une importante source de revenus et d'emplois pour l'économie locale, notamment à l'intérieur des territoires situés le long de la façade maritime. Autrefois présente sur l'ensemble du littoral, la flotte de pêche vendéenne se concentre aujourd'hui essentiellement sur les quatre ports du département qui se sont dotés d'une criée, à savoir : l'Herbaudière (Ile de Noirmoutier), Les Sables d'Olonne, Saint Gilles Croix de Vie et Port Joinville (Ile d'Yeu). Les navires qu'ils accueillent sont, pour la plupart, spécialisés dans la capture d'espèces à forte valeur ajoutée (bar, sole, anchois, merlu, langoustine, thon) qui sont principalement écoulées sur le marché des produits frais.

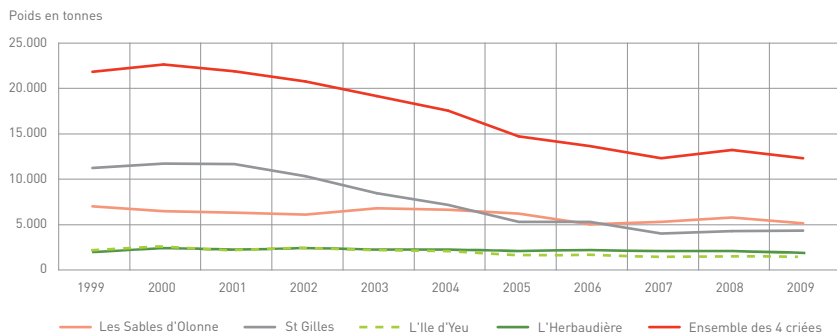
Au plan national, la pêche vendéenne se place en 4^{ème} position pour son volume de production et en 3^{ème} pour son chiffre d'affaires. Durant les dix dernières années, les tonnages de poissons débarqués dans les ports du département ont été réduits quasiment de moitié (12.076 tonnes en 2009, contre 21.653 en 1999) sous les effets conjoints de la diminution des stocks de certaines espèces et de la baisse des quotas de capture imposés par les autorités européennes. La

progression des prix de vente qui a accompagné cette évolution a heureusement permis de limiter fortement le recul de la valeur de la production (4,09 €/Kg en 2009, contre 2,94 en 1999). Depuis quelques années, ce phénomène tend toutefois à s'estomper en raison de l'influence croissante de la grande distribution et de ses effets sur l'organisation des marchés.

Durant les dernières décennies, le renforcement des contraintes réglementaires restreignant ou interdisant la capture de certaines espèces a provoqué la disparition progressive d'une partie de la flotte de pêche vendéenne (258 navires en 2009, contre 320 en 1999), ainsi que d'importantes pertes d'emplois (701 marins pêcheurs en 2009, contre 1.220 en 1999). La gestion des quotas se faisant le plus souvent par à-coups, le secteur est de plus en plus handicapé par un manque de visibilité, qui rend difficile, voire impossible, la mise en place de mesures de diversification. La dégradation des conditions économiques liée notamment à l'augmentation des prix des carburants, le vieillissement et l'inadaptation aux nouvelles techniques de pêche d'un nombre important de navires, constituent également des sources de fragilité. La question de la modernisation de la flotte mérite à ce titre une attention toute particulière.

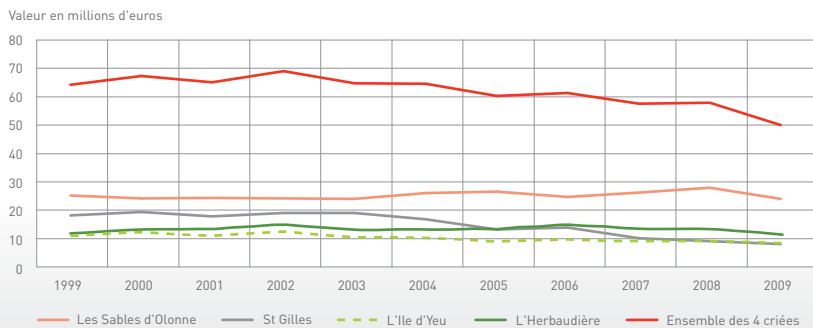
Evolution des tonnages de pêche

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée (Pôle Maritime).



Evolution de la valeur de la pêche

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée (Pôle Maritime).



Evolution de l'activité des ports de pêche

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée (Pôle Maritime).

VENDÉE



	L'Herbaudière	
	1999	2009
Bateaux	65	105
Marins	250	202
Tonnage	1.898	1.787
Valeur	11,4 M€	11,1 M€
Prix moyen au kilo	5,99 €	6,21 €

	L'Île d'Yeu	
	1999	2009
Bateaux	66	43
Marins	340	150
Tonnage	1.954	1.272
Valeur	10,2 M€	7,5 M€
Prix moyen au kilo	5,23 €	5,92 €

	Saint Gilles Croix de Vie	
	1999	2009
Bateaux	87	53
Marins	330	130
Tonnage	11.016	4.102
Valeur	17,5 M€	7,4 M€
Prix moyen au kilo	1,59 €	1,80 €

	Les Sables d'Olonne	
	1999	2009
Bateaux	102	57
Marins	300	219
Tonnage	6.785	4.915
Valeur	24,5 M€	23,3 M€
Prix moyen au kilo	3,61 €	4,75 €